

la puissante protection de leur bonne Mère, renouvelèrent les hauts faits des anciens *preux*. Partout ils se signalèrent ; partout, mais principalement sous les murs de Paris et à l'armée de la Loire, les Prussiens et les communards purent les distinguer à leur chapelet et à leur vaillance. Dieu et la France savent s'ils coururent au danger et s'ils firent de la besogne. Eh bien ! des mobiles d'Auray, pas un ne périt ! Quant aux marins du Morbihan, eux aussi enfants de sainte Anne, partis au nombre de sept cent huit, après des prodiges de valeur qui en signalèrent plusieurs à l'admiration de l'armée, ils revinrent tous sans exception : deux seulement avaient été blessés, et très légèrement. Ce furent ces deux blessés qui portèrent solennellement l'*ex voto* des marins du Morbihan à la grande procession d'actions de grâces, qui réunissait à Sainte-Anne-d'Auray, le 8 décembre 1872, les représentants de tous les diocèses de Bretagne. Un jeune soldat breton écrivait : " Nous étions, l'autre jour, sept ou huit du pays couchés dans une même chambre ; nous avons fait notre prière en commun et nous nous étions bien recommandés à sainte Anne. Au milieu de la nuit, nous sommes réveillés en sursaut, on crie : Aux armes ! " Nous entendons alors une voix : " Allez, mes enfants, ne craignez pas je suis avec vous. " Nous l'avons tous entendu, et tous nous sommes convaincus que c'était la voix de notre bonne mère sainte Anne. Pas un seul de ces braves enfants ne fut tué, ni même blessé. "

---